Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An.	24 francs.	Annonces	la ligne 0,20
Six Mois	12 —	Réclames	— 0,60
Trois Mois	6 —	Faits-divers	— 0,30
Départem. limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	— 3,00

PETIT CALENDRIER

Mardi 28. — Saint Léon II, pape, saint Emilien. — Adoration : Pont-sur-Sambre.
Soleil : Lever, 4 h. ; coucher, 9 h. 05. — Lune : Lever, 7 h. 22 ; coucher, 3 h. 55.

Mercredi 29. — Saint Pierre, saint Paul. — Adoration : Lille (Pensionnat Saint-Pierre), Marquillies, Neuf-Berquin.
Soleil : Lever, 4 h. 04 ; coucher, 9 h. 05. — Lune : Lever, 8 h. 59 ; coucher, 5 h. 43.

TEMPÉRATURE

Lille, le 27 juin	
Minimum, nuit, abrité	9-0
— — découvert	7-0
Surface du sol, 8 h. du matin	16-0
A 1 mètre de profondeur	19-0
De l'air à l'ombre	17-0
Maximum, jour, à l'ombre	19-0
— — au soleil	24-0

Etat hygrométrique (9 h. m.) 0-72
Etat du ciel : Nuageux
Direction du vent : S.

BAROMÈTRE. — Le 26 juin (3 heures matin) la pression était de 755 m.
Le 26 juin 1904 (3 heures du matin) la pression est de

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le service de deux ans (suite)

Le général André répond que la question du service des députés en cas de mobilisation est très grave. Pendant les sessions, les membres du Parlement ne peuvent pas être convoqués sans une délibération du Parlement. Le travail parlementaire est trop important pour gêner ministère de la guerre prenne sur lui de l'interrompre.

Au surplus ce n'est pas au ministre à trancher une semblable question ; c'est au Parlement lui-même, qu'il appartient de prendre une décision.

M. Guyot de Villeneuve dépose une motion dont il demandera la discussion à la fin de la séance.

M. Bigeon demande le rétablissement entre le 2e et le 3e paragraphe de l'article 40 du texte suivant adopté par le Sénat :

« Les étudiants en médecine et en pharmacie et les élèves ecclésiastiques sont versés dans le service de santé ».

M. Berteaux. — La question des étudiants en médecine a été tranchée par l'adoption des articles précédents ; l'amendement a surtout pour but de soustraire les ecclésiastiques au service actif, je dirai même de les soustraire au danger commun. Je combattrai la réponse.

M. l'abbé Lemire. — S'il s'agissait de soustraire les élèves ecclésiastiques au danger commun, je ne monterais pas à la tribune. Je demande comme M. Bigeon le rétablissement du texte du Sénat, M. Jaurès ne le demandait-il pas lui-même en réclamant le vote en bloc de la loi telle que le Sénat l'a votée. Je ne veux pas de privilèges, mais je dis qu'il est nécessaire d'organiser solidement en temps de paix le service de santé et je demande que les élèves ecclésiastiques y soient affectés.

Le général André. — Puisque les premiers articles disent que tout Français doivent faire deux années de service actif, je ne pourrai pas verser dans le service de santé les étudiants en médecine ni les élèves ecclésiastiques.

M. l'abbé Lemire. — Pourquoi n'avez-vous pas fait cette observation au Sénat ?

L'amendement est repoussé par 319 voix contre 212.

L'article 40 est adopté.

Les périodes d'instruction

L'article 41 institue deux périodes de manœuvres de 15 jours pleins pour les hommes de la réserve et de 6 jours pleins pour ceux de la territorale.

M. Sauvoy demande que les réservistes ne soient appelés qu'à une seule manœuvre de 15 jours pleins.

L'amendement est repoussé par 365 voix contre 231.

M. Guyot de Villeneuve défend un amendement fixant à 21 jours les deux périodes de manœuvres pour les réservistes.

M. Berteaux. — La commission repousse l'amendement ; elle a le regret de ne pas être d'accord avec le ministre de la guerre sur cette question de la durée des périodes ; elle maintient absolument son texte.

Le général André. — J'ai aussi le regret de ne pas être d'accord avec le commission sur cette question. J'appuie de toute mon énergie l'amendement de M. Guyot de Villeneuve ; j'adjure la Chambre d'accepter la chiffre de 21 jours.

Si vous ne l'acceptez pas, c'est que pour des motifs que je n'ai pas à rechercher vous déclarerez qu'il ne doit plus y avoir d'appels ultérieurs.

M. Gauthier de Clagny. — Posez la question de confiance.

Le général André. — Ce serait faire injure à la Chambre.

Echec du ministre

L'amendement est repoussé par 274 voix contre 186.

En conséquence le § 1er de l'article 41 fixant à 15 jours la période d'appel est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Le service militaire des députés

M. Guyot de Villeneuve défend un projet de résolution invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi réglant la situation militaire des membres du Parlement en temps de guerre ; il demande l'urgence.

M. Berteaux. — La Commission demande que le projet de résolution lui soit renvoyé.

Le général André. — Le Gouvernement repousse l'urgence.

L'urgence est repoussée par 286 voix contre 74.

A la demande de M. Mertet, on inscrit à l'ordre du jour des séances du matin le rapport sur la question du gaz à Paris après la discussion des assurances sur la vie.

La séance est levée à 7 heures.

La Commission d'enquête

(SUITE)

Mme Guerre est introduite. Elle confirme la déposition de son mari et déclare qu'elle a mis M. Mazet en rapports avec M. Besson ; elle entre dans de longs détails sur les entretiens qui suivirent et affirme que des projets devaient être faits pour sauver les Chartreux.

M. Mazet est ensuite entendu. Il commence par protester véhémentement contre les attaques dont il a été l'objet.

VIF INCIDENT

M. Mazet. — Je voudrais démontrer que M. Besson a continuellement menti. Rue Bergère, je n'ai pas tenu le propos qu'il ma prêté : « Edgar est à vendre ». Il a dit que M. Vervoort lui avait téléphoné : c'est faux. L'entrevue du boulevard Haussmann est également inexacte et démentie par M. Besson lui-même.

Je dis que MM. Pichat et Besson ont ourdi une machination odieuse contre la Président du Conseil. J'accuse M. Pichat d'avoir trafiqué de son mandat.

Ces paroles sont accueillies par de très vives et très nombreuses protestations.

M. Flandin, président. — Je ne puis vous permettre de continuer ainsi.

Le procès-verbal continue :

« Le témoin prononce des paroles qui se perdent dans le bruit. Le Président agite vivement sa sonnette.

— On racontait après la séance que M. Flandin avait déclaré que les paroles de M. Mazet ne figureront pas au procès-verbal. M. Klotz a protesté bruyamment contre la décision du Président.

M. Poulain. — Connaissez-vous le nom de l'X ?

M. Mazet. — Je ne sais que ce que j'ai entendu dans les couloirs des cabinets d'instruction. Des personnes prononçaient le nom d'un journaliste originaire du Dauphiné, habitant le nord de la France et qui aurait vu M. Lanteime.

M. Ménard. — Ne serait-ce pas M. Gaucherand.

M. Mazet. — C'est un nom de ce genre-là mais on reconnut que ce journaliste n'avait pas été à Grenoble ni on comprit qu'il fallait en trouver un autre. C'est alors qu'on prononça le nom de Leperi.

M. Mazet répondant à des questions dit que M. Guerre, rentrant de Grenoble lui a demandé une consultation pour la constitution d'une société en vue de l'achat d'une marque de liqueur ; le témoin soulève de nouvelles protestations par des attaques contre « les députés antimacistes ».

La séance est levée à 8 h. ; aujourd'hui, audition des députés de l'Isère et du syndic de la faillite Leperi.

M. MAZET

M Mazet adresse aux journaux une lettre protestant contre la majorité de la commission et réitérant ses attaques contre M. Pichat.

Les Grèves

Versailles. — Les ouvriers boulangers se sont mis en grève. Le préfet a pris les mesures nécessaires.

Paris. — Sur 6,000 ouvriers, 266 se sont prononcés pour la grève. C'est un piteux échec pour les meneurs.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Un succès russe

Moukden. Le général Michtchenko a mis en déroute un détachement d'éclaireurs japonais à l'ouest du Yalon ; la poursuite a duré longtemps et le reste du détachement n'a pu s'échapper que grâce à l'obscurité.

ENCORE AUX URNES !

Eh, oui ! Voici que de rechef il va falloir voter, mes amis.

La machine électorale va se remettre en branle pour ne s'arrêter que le 31 juillet, ou mieux, huit jours après pour le ballottage.

Il y aura élection dans tous les cantons de France : la moitié pour nommer de nouveaux ou anciens conseillers généraux, l'autre moitié pour renouveler ou maintenir les conseillers d'arrondissement.

Est-ce un bien, est-ce un mal que ces si fréquents appels aux urnes ?

Ce serait un bien si les braves gens avaient vraiment le tempérament combatif et savaient profiter des périodes électorales pour redoubler l'intensité de leur propagande par la presse et par la parole.

Les campagnes électorales devraient être des « missions » dans l'ordre politique comme nous avons de temps en temps des missions dans nos paroisses.

Elles devraient servir à éclairer, à ranimer, les consciences civiques, si je puis dire. Elles devraient être le signal de nombreux retours aux idées saines et aux sentiments élevés.

Elles devraient, en un mot, comme font souvent les missions paroissiales, retourner les esprits et ramener au bien la paroisse politique, c'est-à-dire la commune, ou le canton, ou la circonscription.

En est-il ainsi ?

Hélas, non ! Et cela parce que nous ne sommes pas assez apôtres, parce que nous n'avons pas l'activité conquérante.

Nos campagnes électorales, quand un daigne s'en occuper un peu, sont plutôt des guerres défensives que des guerres offensives.

Nous nous estimons très heureux d'avoir pu « garder nos positions » en face des assauts de l'ennemi. Nous n'allons pas l'attaquer dans ses retranchements, nous ne cherchons pas assez à le déloger de ses positions que nous pensons inexpugnables.

Je vous entends : nous avons pourtant fait des conquêtes, dites-vous, aux dernières élections municipales.

— Assurément, nous avons eu de superbes succès. Mais qui nous les a fait remporter ? Bien plus nos adversaires que nous-mêmes.

Ils avaient commis tant de sottises et de crimes, violé tant de libertés, foulé aux pieds tant de droits, meurtri tant de consciences, que nous n'avons dû presque rien faire pour les abattre.

Il nous a suffi de tendre la main aux mécontents, aux meurtris, aux dupés, aux désabusés.

Ce n'est pas de la conquête, cela : c'est la simple prise de possession des positions abandonnées par l'ennemi.

Quand donc prendrons-nous sérieusement l'offensive ?

Quand donc verrons-nous surgir de toutes parts des hommes d'initiative, des hommes qui entreprendront à fond l'œuvre de conquête de leur commune, de leur canton courbés sous le joug des malfaiteurs politiques ?

Quand verrons-nous surgir des bandes de volontaires, aussi habiles qu'audacieux, qui par la presse courageusement répandue et par la parole héroïquement semée, travailleront au retour des esprits dans les masses et s'attaqueront aux pieds d'argile des grandes idoles de la politique sectaire ?

Les groupes de Jeunes qui éclosent partout sur notre territoire et se montrent si résolus, nous donnent l'espoir d'assister à la réalisation de ce vœu.

Il y a là des promesses de dévouement et de victoire que nous nous plaisons à saluer.

Eh bien ! Voici l'occasion d'agir qui se présente. Voyez, les socialistes ont déjà donné le signal de la mobilisation à leurs troupes.

Les périodes électorales leur servent à propager leurs idées subversives et à souffler leurs haines.

Profitons-en, nous, pour semer du bon sens et les idées de paix sociale dans la justice et la fraternité.

Entamons nos « missions », soyons apôtres, soyons conquérants, et préparons pour les scrutins prochains et pour l'avenir d'amples moissons d'hommes assagis, convaincus et convertis.

DUM.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

C'est pour le 31 juillet et le scrutin de ballottage aura lieu huit jours après, c'est-à-dire le 7 août.

Nous parlons plus loin des manigances radicalo-blocardes qui se trament au pays du Quesnoy. Le citoyen Delsierre, trop intellectuel et archiusé à Lille et aux environs dépense, paraît-il, son activité brouillonne, brutale et gaffeuse en ces riantes régions aux vertes prairies et aux forêts profondes. Bien lui fasse ! Plaignons les comités et les électeurs auxquels il fera sentir les procédés tyranniques habituels aux Loges.

Le *Réveil du Nord* déclare que les socialistes de sa nuance, c'est-à-dire les socialistes teintés de capitalisme et d'anticléricalisme (que d'âmes !) ne feront nulle part concours aux socialistes révolutionnaires, mais préféreront à ceux-ci leur concours dans la lutte contre le réaction.

Le *Progrès du Nord* a enregistré sans commentaires cette déclaration. Les radicaux-capitalistes emboîteront-ils le pas aux socios, teinte Ghesquière, Dulory ? La haine religieuse et le mot d'ordre de la Loge ont déjà déterminé semblable sacrifice de la part des plus farouches, mais bon nombre ont souvent regimbé. C'est ce qui arrivera cette fois encore.

En somme, dès maintenant les blocards font tout ce qu'ils peuvent pour ne former qu'un seul corps d'armée. Contre la réaction, pour parler leur langue, ils voudraient marcher étroitement unis.

A titre de renseignement voici les candidatures annoncées par le *Réveil du Nord*, et présentées par les collectivistes.

Pour le Conseil général ; Canton Sud, le citoyen H. Ghesquière ; le citoyen Deverney, actuellement conseiller général de ce canton, ne se présentera pas.

Canton centre : le citoyen Inghels ;
Canton nord : le citoyen Philippe ;
Canton ouest : le citoyen Bondues.

Trois victimes que le Parti envoie se briser contre les conseillers généraux actuels, MM. Danchin, Scrive et Vandame.

Pour le Conseil d'arrondissement : canton Est, le citoyen Krebs, conseiller sortant et blackboulé le 8 mai de la mairie d'Hellemmes ; canton Nord-Est, le citoyen Lelièvre, conseiller sortant, maire de Mons-en-Barœul ; canton Sud-Est, le citoyen St-Venant, auquel le citoyen Vandaele, conseiller sortant, cède rait la place ; canton Sud-Ouest, le citoyen Ragheboom.

Dans le canton d'Haubourdin, le citoyen Crétal, de Wavrin, se présente au conseil général au nom du parti collectiviste. Le conseiller actuel est M. Pollé, maire d'Haubourdin.

A Trélon, est désigné, pour la même mission, le citoyen Buissart, ancien adjoint, conseiller municipal à Fourmies ; ce canton est représenté par M. Mulet.

A cause de l'extrême abondance des matières, nous sommes forcés de différer plusieurs communications intéressantes

LILLE

Festival permanent de la Grande-Place de Lille. — Le festival de mercredi donnera l'occasion aux Lilloïs d'applaudir l'excellente musique La Philharmonique d'Hellemmes-Lille qui, a obteau, l'an dernier, au grand concours de Pantin, les quatre premiers prix.

Les musiciens de La Philharmonique sont convoqués à la répétition générale qui a lieu ce soir mardi, à 9 heures précises, à l'estaminet de l'Alliance à Hellemmes. Présence indispensable.

Nettoyage des fils d'eau. — Des irrigations devant être faites les mercredi et samedi dans la matinée, les riverains sont invités à en profiter pour nettoyer les fils d'eau.

Maladroit. — Dimanche, dans la soirée, des jeunes gens s'amusaient à tirer à la carabine Flobert, à l'Etablissement Saint-Louis, rue du Marché.

L'un d'eux, M. Lucien Blauwaert, 24 ans, employé, demeurant rue Meurein, plaçait un carton de rechange, lorsqu'un maladroit qui avait la carabine en mains laissa partir le coup.

M. Blauwaert fut atteint à la hanche droite.

Il reçut aussitôt les soins du docteur Sockeel, qui le fit transporter à la Maison de santé.

L'extraction du projectile a eu lieu dans les conditions les plus favorables.

L'état du blessé est satisfaisant.

Une chute. — En descendant du car D, place de la République, M. Désiré Lefebvre, 46 ans, demeurant à Poparinghe, est tombé et s'est gravement blessé aux genoux et aux mains. Son transfert à l'hôpital Sainte-Eugénie a été jugé nécessaire.

Suites d'un carreau brisé. — Un peintre Adolphe Morel, 18 ans, rue du Croquet, 12, en nettoyant les fenêtres de son appartement, a brisé involontairement un carreau. Les débris allèrent tomber sur un bambin de 4 ans, Victor Derieppe qui jouait dans le rue.

Le bébé a été blessé assez légèrement, il a reçu les soins nécessaires dans une pharmacie voisine.

Tombé d'un échafaudage. — Lundi, vers 5 heures, le maçon Bourrelliez, 44 ans, rue de Turenne, 45, occupé dans une maison en réparation, rue des Fossés, est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de 4 mètres. Il a une fracture de la rotule et des contusions ; M. le docteur Bleuzé lui a donné les premiers soins et l'a fait transporter à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Exploits de cambrioleurs. — La police est sur les dents, les vols se commettent avec un entrain plutôt inquiétant.

Aujourd'hui nous avons deux nouveaux exploits à signaler :

— *Rue de Tournai.* — Mme Didenot, 63 ans, rentière, veuve d'un officier supérieur, habite rue de Tournai, 120.

Cette dame sortit dimanche vers 5 h. de l'après-midi et ne rentra que vers 9 h.

A peine s'était-elle engagée dans l'escalier qu'elle entendit cette phrase : Y a-t-il quelqu'un ? Mme Didenot répondit affirmativement et continua son ascension. Arrivée au deuxième palier elle rencontra deux individus qui poliment s'effacèrent en lui disant pardon.

Mme Didenot passa, et qu'elle ne fut pas son émotion, quand en arrivant chez elle, elle s'aperçut que des malandrins avaient pénétré en son domicile à l'aide de fausses clefs.

Deux tiroirs d'une commode avaient été fracturés au moyen d'un liconnier et d'une paire de gros ciseaux, 500 francs avaient disparu ainsi que deux parapluies.

Deux chambres placées sur le même palier avaient aussi reçu la visite des cambrioleurs, qui n'avaient emporté qu'un morceau de viande.

Mme Didenot se barricada chez elle et ne porta plainte à M. Lecomte, commissaire du quartier, que lundi matin.

— *Rue du Buisson.* — Les époux Blairvacque, maraîchers, demeurant rue du Buisson, 40. Tous les jours ils se rendent aux Halles Centrales, vers 2 h. du matin.

Les cambrioleurs ont mis cette absence à profit, se sont pénétrés chez eux, à l'aide de fausses clefs. Une somme d'environ 500 francs déposée dans une armoire et différents objets ont disparu.

M. Chauvin, commissaire de la rue Pascal, est parvenu à retrouver la trace des voleurs ; dans l'après-midi il fit deux perquisitions qui amenèrent la découverte d'objets volés.

Deux arrestations ont été opérées.

Le feu. — Vers 1 h. du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le grenier de la maison n. 9, rue St-Gabriel.

Le feu a été rapidement circonscrit. Les pompiers de Malus, de la rue de la Louvière et du faubourg de Tournai se sont rendus sur les lieux. Les dégâts ne seront pas très importants.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pr 1re Communion
5, rue de Fives, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 26 juin 1904

Naissances. — Desmet Fernande, rue de Lannoy, 134, cité Bocquet, 79. — Daniels Pierre, rue de Bailleul, 5. — Lecocq Alfred, rue Pierre-Legrand, 254. — Decrasemer Jules, rue de Roubaix, 32. — Brun Lucien, rue Christophe-Colomb, 5. — De Sloover Henri, rue de Buffon, 44. — De Vildemen Octavie, rue des Processions, 10. — Pipart Achille, rue des Rogations, 117.

Décès. — Mouton Moïse, 2 mois 1/2, rue Meugran, 14. — Lecocq Alfred, 6 heures, rue Pierre-Legrand, 254. — Moriamé Jacques, 18 a., célibataire, rue du Vieux-Moulin, 14 bis. — Smeets Henri, 21 ans, époux de Hélène Depienne, rue d'Ariole, 60.

Du 27 juin

Naissances. — Schattemee Marie, rue d'Anetertz, 37. — Deperne André, rue du Magasin, 7. — Cambon Eugène, rue Fontenelle, 28. — Colpin Jean, rue des Poissonceaux, 5. — Calon Marie, rue Macquart, 22. — Masson Marie, rue Saint-Sauvaur, 28. — Soen Madeleine, r. Pierre-Legrand, 237. — Roussel Berthe, rue Guillaume-Wernier, 36. — Vilain Marthe, place Sébastopol, 14. — Nollet Auguste, rue Van Dyck, 2. — Lefebvre Gustave, rue Pierre Legrand, 168. — Brocka Sylvie, rue Destillieurs, 37. — Michel Suzanne, rue du Marché, cité Sainte-Marie, 8. — Lecoqui Pierre, rue Jean-sans-Peur, 64. — Lanoy Georges, r. de Boulogne, 35. — Andrieux Auguste, rue de la Vignette, 26. — Hazze Robert, rue Colbert, 156.

Décès. — Verbeke Victor, 3 ans, rue Lottin, 18. — Lemaire Robert, 9 mois, rue du Doua, 95. — Duthoit Edouard, 53 ans, époux de Clémence Isbied, rue d'Hondschoote, 10. — Lembrechts Pierre, 84 ans, veuf de Donatie Vancrayenest, rue Notre-Dame de Réconciliation, 23. — Delbecque Charles, 67 ans, époux de Joséphine Cazeau, rue d'Amiens, 7. — Godart Marie, 44 ans, épouse de Louis Voituriez, rue de la Barre, 25. — Dassonville Victorine, 63 ans, veuve de Constant Jean, rue Solférino, 198. — Dowez Louis, 88 ans, époux de Honorine Petit, rue Saint-André, 78.

Liébart Romain, 61 ans, célibataire, rue du Marais-de-Lommé, 28. — Vancutsem Jacques, 56 ans, époux de Marie Speeckaert, rue Balzac, 12. — Debrabant Rosine, 77 ans, célibataire, rue de Paris, 224. — Vuillaume Albertine, 15 mois, rue Guillaume-Wernier, 40. — Peckre Julie, 22 ans, célibataire, boulevard de la Moselle, maison St-Charles. — Delacroix Robert, 3 mois 1/2, rue du Long-Pot, 47. — Delobel Alphonse, 28 a., époux de Marie Vandenhende, rue Fontenoy, 68.

UNIQUE

Au coin de la rue des Manneliers et de la rue de Paris, à Lille, vient de se passer un événement peu ordinaire. Samedi soir déjà, plus de cinq cents personnes y étaient arrêtées. Les exclamations et les réflexions les plus flatteuses prouvaient que le bon goût de cette petite nouvelle était fort apprécié.

La Pervenche sera donc, à l'avenir, le beau repaire des vraies élégantes.

ROUBAIX

Association des Anciens Elèves DE L'ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS

L'Assemblée générale annuelle. Le Banquet.

Dimanche, à 9 h. 1/2, a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de l'école, l'assemblée générale annuelle de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts Industriels.

M. Weerts présidait cette réunion à laquelle assistaient, outre les membres de l'Association, les professeurs et les élèves de l'Ecole.

M. Florquin, secrétaire général, passe en revue les travaux de l'année et félicite les élèves qui ont obtenu des succès aux examens.

Le trésorier rend compte de la situation financière de l'association.

M. Gripon propose de nouveaux statuts qui sont adoptés.

On procède ensuite à l'élection de deux membres du Comité. MM. Gripon et Cordennier sont élus par 73 voix.

M. Champier donne quelques conseils et la séance est levée après que M. Weerts eut en quelques mots remercié les professeurs et les membres de l'association.

Le banquet a eu lieu, à une heure, à l'hôtel Ferrailla, sous la présidence de M. Weerts entouré de MM. Edouard Roussel, conseiller général, adjoint au maire ; Champier, Catteau, président de la Grande Harmonie ; Delettre, ancien conseiller municipal ; Alfred Barenne, vice-président de l'association ; Stock, professeur à l'Ecole nationale, inspecteur au ministère des Beaux-Arts ; Bouzin, professeur ; Florquin, secrétaire-général de l'association ; Gripon, etc.

Avant de prononcer les toasts, M. Barène présente les excuses de MM. Eugène Motte et Achille Rousseau.

M. Weerts prend la premier la parole et, dans un discours très applaudi, parle de la nécessité du travail. Il donne quelques conseils aux jeunes. Il rapporte quelques souvenirs de jeunesse au moment où il fréquentait l'école et termine en faisant l'éloge de M. Eugène Motte.

M. Edouard Roussel, au nom du Conseil supérieur, remercie l'Association du concours par elle apporté à l'école. En terminant il promet son concours le plus dévoué à l'Association.

M. Victor Champier remercie M. Roussel et en fait un délicat éloge. Il lève son verre en son honneur et en celui de M. Eugène Motte.

M. Bouzia propose un vivat à M. Weerts au nom des amis de l'illustre peintre.

M. Gripon, au nom de l'Association, remercie la presse pour tout ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour et pour ce qu'elle fera par la suite.

En termes choisis notre confrère de l'*Echo* répond et assure l'Association du concours de la presse. Il termine en levant son verre en l'honneur de M. Weerts.

Des vivats sont chantés à MM. Weerts et Roussel, puis un concert improvisé termine cette belle réunion.

N'oublions pas de mentionner le menu des plus jolis qui sortait de chez M. Buyssens, boulevard d'Armentières. C'était une plaque de verre sur laquelle les inscriptions et dessin étaient en émail et en peinture.

Pour **VALEURS A LOTS** adressez-vous Banque Albert PESNEL, *49 bis, Rue Saint-Georges.* — *ROUBAIX*

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — On nous écrit :

La fête de l'Adoration dans une paroisse n'est vraiment belle que lorsque tous les fidèles qu'elle comprend, s'y sont sérieusement préparés en assistant en très grand nombre aux exercices qui le précèdent, et en s'approchant avec respect de la Sainte-Table.

Or tel est bien l'heureux et consolant résultat qu'est parvenu à obtenir grâce à son zèle vraiment apostolique le prêtre distingué qui avait été invité à la prêcher.

M. l'abbé Decoster, surtout à cause de l'indulgence si précieuse du Jubilé que l'on pouvait gagner, avait voulu entraîner toute la paroisse. Il avait sans doute l'avantage de s'adresser à des chrétiens déjà bien convaincus ; mais s'il y en avait dont la foi fut encore un peu chancelante, il a dû en faire également la conquête. Il leur a surtout parlé de l'Eucharistie ; il leur a donné les preuves les plus fortes de la présence réelle, en y mêlant les traits historiques les plus frappants.

La procession, du reste, par ses différents groupes, artistement composés, en rappelait toutes les figures. L'on a pu surtout y remarquer la section militaire des grands jeunes gens du patronage Saint-Augustin qui tenaient autour de Très Saint-Sacrement la place qu'occupait jadis l'armée française en de semblables circonstances.

50 pianos, 300 instruments à cordes et quantité d'accessoires sont *liquidés* par la Maison **MARCELLI, 3 et 10, rue de Bois**, à des prix d'ua *bon marché inconnu jusqu'ici.*

La Maison Marcelli a pris cette décision en vue de renouveler ses importants marchés. Aux musiciens, si nombreux en notre ville, de profiter de cette occasion unique.

Un Pèlerinage de Roubaisiens à Montmartre. — Comme chaque année, un certain nombre de commerçants et d'industriels roubaisiens se sont rendus, samedi, à Paris, pour assister à la cérémonie de la consécration du commerce et de l'industrie au Sacré-Cœur dans la basilique de Montmartre. Ils sont partis, à une heure de l'après-midi, au nombre de dix-neuf.

A neuf heures et demie a commencé l'adoration nocturne devant le Saint-Sacrement exposé. M. le chapelain Pouportier a adressé une allocution aux pèlerins sur la charité chrétienne, parlant des rapports qui doivent exister entre le patron et ses employés et ouvriers. Un communiqué de Mgr l'archevêque de Paris a donné connaissance d'un télégramme de Mgr Merry del Val envoyant la bénédiction du Pape Pie X aux adorateurs réunis à Montmartre.

La cérémonie de la consécration du commerce et de l'industrie au Sacré-Cœur a eu lieu dans la matinée devant une foule énorme. La formule de consécration a été récitée par M. Léon Harmel et tous les assistants l'ont répétée.

A l'issue de cette cérémonie, plusieurs pèlerins ont été reçus en audience par le cardinal-archevêque de Paris.

Etat-civil de Roubaix

Du 26 juin 1904

Publications de mariages. — Jules Benoit, 24 ans, négociant en laine, rue de l'Ouest, 65, et Suzanne Benoist, 21 ans, sans prof., rue de l'Alouette, 53. — Henri Planckaert, 26 ans, entrepreneur, Grande-Rue, 142, et Germaine Benoit, 20 ans, sans prof., rue de l'Ouest, 65. — Alphonse Verhaeghe, 25 ans, mouleur en fer, rue Archimède, 1, et Constance Desbarbieux, 24 ans, soigneuse, rue Archimède, cour Cliquet, 2. — Raymond Chassereaux, 24 ans, jardinier à Hem, et Céline Demeulemeester, 21 a., soigneuse, rue Maipluquet, cour Facon, 16.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier Nouveau parfum*

WATTRELOS

Accident de travail. — Un bûcheron Jules Dendiével, 52 ans, demeurant au hameau de la Houzarde, au service de la ville de Roubaix, est tombé, dimanche, dans la cour du Conservatoire, rue de Soubise, et s'est blessé sans gravité, 10 jours de repos.

CROIX

Accident de travail. — Un homme de peine, Désiré Collyn, 35 ans, Grande-Rue, cour du Pavillon-Chinois, du Peignage de Beaurepaire, à Roubaix, blessé au pied gauche, 15 jours de repos.

HEM

Le festival de dimanche. — La musique a joué le dernier morceau à 10 h. 3/4. Le tirage des primes s'est fait à 11 h. 1/2.

1re prime, 200 fr., l'Alouette, chorale, de Roubaix. — 2e, 100 fr., les Lièvres, chorale, Lille. — 3e, 75 fr., les Joyeux Choristes, Roubaix. — 4e, 75 fr., la Pensée, chorale, Wattrelos. — 5e, 50 fr., le Cigale, chorale, Roubaix.

6e, 50 fr., Fanfare municipale, Cysoing. — 7e, 50 fr., Grande Harmonie, Croix. — 8e, 25 fr., Harmonie, Leers. — 9e, 25 fr., Fanfare de Lys-lez-Lannoy. — 10e, 25 fr., l'Union chorale, Lille.

LUMINOL Savon pour les laines, la linge des flanelles et la ménage

TOURCOING

Une excursion à la Malassise. — Dimanche, l'Association des Anciens Elèves des Frères a fait une excursion à la Malassise, près Saint Omer.

Là se trouve une maison de retraite pour les Frères, et le T. C. F. Fleur, qui prodigua son dévouement aux enfants de Tourcoing pendant cinquante-quatre ans y prend un repos bien mérité.

L'excursion des Anciens Elèves — ils étaient pour la circonstance 70 — avait pour but une visite de reconnaissance à celui qu'ils considèrent justement comme leur grand bienfaiteur et leur meilleur ami.

Colombophilie. — Résultat du concours de Chantilly, donné par la société « Le Pigeon Français » établie chez M. Louis Lejeur, rue des Carliers.

670 pigeons lâchés à 6 h. 15, Nord-Ouest, par M. Smesters :

1er prix, Six D., Blanc-Seau, 1 p. — 2e, Dussouher, n. 5 p. — 3e, Delecluse, Mouvaux, 4 p. — 4e, Milliescamps, 5 p. — 5e, Welcomme, 6 p. — 6e, Duthoit, 4 p. — 7e, Milliescamps, 5 p. — 8e, Milliescamps, 5 p. — 9e, Merquant, 3 p. — 10e, Glorieux, 4 p.

11e, Loquet E., Blanc-Seau, 5 pr. — Catel H., Blanc-Seau, 2 p. — 13e, Beuque, Mouvaux, 3 p. — 14e, Welcomme, 3 p. — 15e, Blanche, 2 p. — 16e, Catteau Banduin, 2 p. — 17e, Huygevelde, 5 p. — 18e, Vanwalegham. — 19e, Selosse A., p. — 20e, Dhaze E., 3 p.

21e, Desvenain, h. — 22e, Glorieux, 3 p. — 23e, Dhaze E., 3 pr. — 24e, Lefebvre Carlos, 3 p. — 25e, Pollet A., Blanc-Seau, 3 p. — 26e, Derinck, 2 p. — 26 bis, Turpin, p. — 27e, Devriendt, Blanc-Seau, 2 p. — 28e, Bonvaine H., 2 p. — 29e, Clarisse, 2 p. — 30e Carette Cyr, 3 p.

31e, Lesur, 2 p. — 32e, Jonckière, Roubaix, h. — 33e, Fontaine, Roubaix, p. — 34e, Devriendt, Blanc-Seau, h. — 35e, Nys, Mouvaux, p. — 36e, Dujardin, Blanc-Seau, p. — 37e, Verbiest V., Blanc-Seau, p. — 38e, Verbe de J., Blanc-Seau. — 39e, Grimonpont, Mouvaux, h. — 40e Dhaze.

41e, Jonckière, Roubaix, p. — 42e, Carette, Roubaix, p. — 43e, Florin Eug., Roubaix, p. — 44e, Honquiert, p. — 45e, Heonion, p. — 46e, Turpin, r. — 47e, Nisessens. — 48e, Demeulenaere, Wattrelos. — 49e, Desvenain. — 50e, Marquant.

51e, Vanpouck. — 52e, Dusoulier. — 53e, Delecluse. — 54e, Vienne. — 55e, Dhaze E. — 56e, Houlet. — 57e, Six F. — 58e, Milliescamps. — 59e, Catel E. — 60e, Salomez.

61e, Grimonpont. — 62e, Catel H. — 63e, Milliescamps. — 64e, Devriendt. — 65e, Stoffyn. — 66e, Lesage. — 67e, Verschaeve. — 68e, Delgette. — 69e, Vanpouck. — 70e, Wittemberg.

71e, Lesur V. — 72e, Varheet. — 73e, Verhaegus. — 74e, Procureur.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 58' 54", à la distance de 174 kilom. 921 avec une vitesse 1067 m. 24, le dernier à 9 h. 08' 10", à la distance de 178 kilom. 886 avec une vitesse de 1009 m. 93 à la minute.

Distribution des prix ce soir, à 8 heures.

Etat-civil de Tourcoing

du 26 juin

Décès. — Torreborre Henri, 1 mois, rue de la Baille, 72.

HALLUIN

Vol d'un lapin. — Un lapin a été enlevé chez M. Vennemeem, tisserand au Colbras.

Vol de deux pinsons. — M. Desrumeaux, au Colbras, avait laissé deux pinsons dans une cage posée sur la route. Ce matin, à son réveil, il s'aperçut de la disparition des deux oiseaux, qui avaient une valeur de 50 francs.

LINSELLES

La ducasse, favorisée par le beau temps, a eu beaucoup de succès.

BONDUES

Conseil municipal

Réunion du dimanche à 11 heures 1/2 du matin. Présidence de M. d'Haspel, maire ; 17 conseillers présents.

Hospice. — Un inspecteur des hospices (17) a trouvé qu'il était urgent de faire exécuter certains travaux à l'établissement hospitalier et entre autres la création d'une salle de bains. La totalité de la dépense s'élève à 11.000. La commission des hospices demande au Conseil de voter la moitié de cette somme ; le reste serait demandé au Pari Mutuel.

Les conseillers trouvent cette dépense fort exagérée par rapport aux ressources communales ; ils votent 500 francs pour le principe afin que cette somme soit employée à réparer les latrines et assurer la distribution d'eau plus 100 francs pour la salle de bains.

L'emploi des ressources communales. — MM. Crépel et Joire rappellent qu'il y a quelques années le commune ayant fait un boni de 12.000 francs M. le Préfet prit un arrêté ordonnant que cette somme soit convertie en rentes sur l'Etat. Si la commune pouvait disposer de cette somme il lui serait possible d'exécuter quelques travaux urgents qui donneraient satisfaction à la population. Entre autres travaux visés par M. Joire se trou